



WEB: [nouveupartianticapitaliste.fr](http://nouveupartianticapitaliste.fr) / [npa-jeunes.org](http://npa-jeunes.org)

## NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 10 janvier 2024

# **GUINGAMP, 12 JANVIER 2024 AU TRIBUNAL**

### **« QUI SÈME LE 49.3, RÉCOLTE LA COLÈRE » !**

Ce vendredi 12 janvier à 8 h30 trois militants guingampais de la CGT sont convoqués au Tribunal pour « violences sur personne dépositaire de l'autorité publique » et entrave à la circulation routière et ferroviaire.

Les faits remontent au mouvement contre la retraite à 64 ans en 2023.

Les manifestations particulièrement suivies dans ce que la presse nationale, très présente sur place, qualifiait de « petite sous préfecture » avait rassemblé près de 20 % de la population du pays de Guingamp (approximativement 50 000 habitants). Mené par une intersyndicale très unie et offensive une quinzaine de manifestations ont émaillé le mouvement, avec un nombre de grévistes souvent significatif. La tension est montée, comme un peu partout dans le pays, après l'adoption de la loi via le 49.3.

Le 28 mars suite à une grossière provocation de la sous préfecture qui prétendait fixer les modalités du parcours de la manifestation, l'intersyndicale fut littéralement « débordée » par les deux mille personnes présentes. Un cordon de gendarmes déployé près de la sous préfecture fut assailli à coup de sacs « poubelles ». Celles-ci n'étaient plus ramassées pour cause de grève. Manifestement « vexée » la gendarmerie et la justice lancèrent une enquête et convoquèrent quatre militants pendant l'été dont trois furent mis une matinée en garde à vue.

Ces trois militants sont convoqués au tribunal ce vendredi 12 janvier.

Un rassemblement est appelé pour les soutenir devant le tribunal par l'intersyndicale de Guingamp UL CGT FSU Solidaires et FO. Un certain nombre de partis et associations y appellent aussi dont le comité Nathalie Le Mél du NPA, le PT22, LO, la Gauche Indépendantiste, le comité local des « amis de la commune de Paris », etc. Nous apportons en particulier notre soutien à Gilles militant du NPA et syndicaliste CGT à la CAT TRANSDEV 22.

Une délégation du NPA composée notamment de Gael Quirante sera présente au côté du Comité NPA.

**Relaxe pour les trois militants poursuivis... d'autant justifiée par l'éviction de la première ministre championne de l'abus du 49.3 et maîtresse d'oeuvre d'une loi de régression sociale !**